Fiche pratique PPCR: Avancement d'échelon là compter du 01/09/20171

PE, Certifiés, PLP, PEPS et C.P.E

CLASSE EXCEPTIONNELLE

Echelons	Durée	
du HeA 2 au HeA 3	1 an	
du HeA 1 au HeA 2	1 an	
du 4 ^{ème} au HeA 1	3 ans minimum	
du 3 ^{ème} au 4 ^{ème}	2 ans et 6 mois	
du 2 ^{ème} au 3 ^{ème}	2 ans	
du 1 ^{er} au 2 ^{ème}	2 ans	

HeA = Hors échelle A échelon spécial composé de 3 chevrons



Echelons	Durée
du 6 ^{ème} au 7 ^{ème}	3 ans
du 5 ^{ème} au 6 ^{ème}	3 ans
du 4 ^{ème} au 5 ^{ème}	2 ans et 6 mois
du 3 ^{ème} au 4 ^{ème}	2 ans et 6 mois
du 2 ^{ème} au 3 ^{ème}	2 ans
du 1 ^{er} au 2 ^{ème}	2 ans

échelon 7 re-créé le 01/01/2020

CLASSE NORMALE

Echelons	Durée	pour 30 % des promouvables
du 10 ^{ème} au 11 ^{ème}	4 ans	
du 9 ^{ème} au 10 ^{ème}	4 ans	
du 8 ^{ème} au 9 ^{ème}	3 ans et 6 mois	2 ans et 6 mois
du 7 ^{ème} au 8 ^{ème}	3 ans	
du 6 ^{ème} au 7 ^{ème}	3 ans	2 ans
du 5 ^{ème} au 6 ^{ème}	2 ans et 6 mois	
du 4 ^{ème} au 5 ^{ème}	2 ans	
du 3 ^{ème} au 4 ^{ème}	2 ans	
du 2 ^{ème} au 3 ^{ème}	1 an	
du 1 ^{er} au 2 ^{ème}	1 an	

Pour les personnels enseignants, d'éducation et psychologues, l'avancement d'échelon consiste à gravir des échelons sur un rythme unique d'avancement (sauf pour le 6ème et le 8ème échelon).

Seulement 30% des collègues au 6 eme (dans la seconde année du 6^{ème} échelon) et 8ème (qui justifient d'une ancienneté dans le 8^{ème} échelon comprise entre 18 et 30 mois). pourront éventuellement bénéficier d'une bonification d'un an suite à un rendezvous carrière se sanctionnant par une inspection et un entretien avec l'inspecteur et le chef d'établissement.

Un même rendez-vous carrière sera programmé pour un avancement à la Hors classe pour les collègues étant au minimum au 9ème échelon de classe normale depuis 2 ans.

L'accès à la classe exceptionnelle ne sera réservé qu'à 10% de l'effectif d'un corps, dont 8% des collègues ayant, pendant années. exercé 8 établissements difficiles ou rempli des fonctions particulières et 2% pour les **VOUS NE PASSEREZ**

PIS





0639 94 05 98 - cgt.mayotte@gmail.com

www.cgteducactionmayotte.com



